

DOSSIER DE PRESSE



**Aménagement de jardins
familiaux quartier Trépillot
Lancement de la campagne
«solaire attitude »
le 25 juin 2016**

Contacts :

Anne VIGNOT 06 84 60 57 53
Adjointe à l'environnement
Cyril DEVESA 06 20 56 36 23
Adjoint à l'hygiène - Santé

Contact presse :

Catherine Adam
Attachée presse Ville de Besançon
2 rue Mégevand 25034 Besançon
Tél. 03 81 61 50 88/06 74 29 69 45
catherine.adam@besancon.fr

Les 19^e jardins familiaux de Besançon

De nombreux bisontins sont intéressés pour jardiner une parcelle de terre et près d'une centaine de demandes est en attente.

Pour cette raison, et sensible à l'intérêt croissant des particuliers pour le jardinage, le Maire a, depuis plusieurs années, engagé une démarche de rénovation des jardins familiaux existants, et parallèlement demandé à identifier des sites potentiels pour accueillir de nouveaux jardins : celui de Trépillot sera le 19^e site créé sur le territoire bisontin. Le premier, quartier Rosemont, fut créé en 1978.



Depuis le début du mois, les jardiniers amateurs disposent de 5 500 m² supplémentaires divisés en 29 surfaces de 75, 100 et 150 m² où satisfaire leurs envies de légumes cultivés sans produits phytosanitaires. Localisé au niveau des 48 et 50 de la rue de Trépillot, dans le quartier de Montrapon, ce nouveau site dédié à la culture potagère porte à 416

le nombre total de parcelles exploitées sur la ville par autant d'adhérents à l'Association des jardins et des vergers familiaux de Besançon et ses environs (AJVFBE).

L'ensemble, qui couvre un peu plus de 8 000 m², recèle également un espace de 600 m² dévolu aux jardins partagés et géré par le collectif d'habitants « Semons en famille », 1 petit square de quartier de 1 300 m² avec quelques végétaux remarquables, une plateforme de stockage de compost sans oublier un parking de 9 places. La création d'allées principales, l'installation de 2 abris collectifs et de 5 bornes fontaines complètent la description des lieux sis au niveau des 48 et 50 rue de Trépillot. En concertation avec la Maison de quartier de Montrapon, l'AJVFBE et plusieurs services municipaux, la Direction des Espaces Verts a conduit l'aménagement du site qui permettra de répondre en partie à la demande sociale formulée par de nombreux Bisontins.

Le coût global de l'opération, intégrant les travaux préparatoires, la pose des clôtures, l'aménagement complet des jardins, du square, de la plateforme, du parking et le raccordement au réseau d'eau est de 185 000 € TTC.

Le projet a reçu les subventions de la députée du Doubs Barbara Romagnan, au titre de la réserve parlementaire, 9 000 € et du Conseil Départemental du Doubs, dans le cadre du programme « Dotation aux projets territoriaux urbains », d'un montant de 14 383 € (représentant 20 % du montant éligible de 71 918 € HT).

Parce que **les jardiniers constituent une cible privilégiée des rayons ultra-violets**, la Ville et l'ASFODER (Association des dermatologues de Franche-Comté) ont choisi de lancer leur campagne estivale de prévention, la « Solaire Attitude », à l'occasion de l'inauguration des jardins familiaux de Trépillot.

Inauguration Jardins familiaux Trépillot
Lancement de la campagne « Solaire attitude »
le 25 juin 2016

La « Solaire attitude »

RISQUES SOLAIRES
À la mer, en montagne, à la campagne
et même en ville, protégez-vous du soleil

4 GESTES SIMPLES

-  **ÉVITEZ LES HEURES LES PLUS ENSOLEILLÉES**
entre 12h00 et 16h00 et recherchez l'ombre
-  **PROTÉGEZ ENCORE PLUS VOS ENFANTS**
-  **COUVREZ-VOUS avec un chapeau,**
des lunettes et un t-shirt
-  **APPLIQUEZ DE LA CRÈME SOLAIRE**
toutes les 2 heures et renouvelez-la
après chaque baignade



www.prevention-soleil.fr

Partenaires de longue date, la Ville, à travers sa Direction Hygiène-Santé, et l'ASFODER (Association des dermatologues de Franche-Comté) ont décidé de relancer leur campagne estivale de prévention. A l'occasion de l'inauguration des jardins familiaux de Trépillot, la campagne « Solaire attitude » est à nouveau lancée auprès du grand public.

Le jardinage est une activité physique fort bénéfique à la santé de ceux qui le pratiquent à condition de se protéger du soleil. Quand on sait que le mélanome de la peau est classé au 11^e rang des cancers les plus fréquents

en France et que la Franche-Comté pointe hélas en tête des régions pour la mortalité par mélanome chez les moins de 40 ans, on mesure mieux combien il est important voire vital de limiter les comportements à risques en matière d'exposition aux rayonnements ultraviolets solaires et/ou artificiels (cabine de bronzage).

Jusqu'à la fin des vacances scolaires, des animations spécifiques (jeu de l'oie géant en particulier) auront pour objectif de faire prendre conscience aux plus jeunes que leur capital solaire doit être préservé en respectant certaines règles élémentaires : éviter les heures les plus chaudes, porter une chemise teintée, un chapeau à bord large ou un bob, des lunettes adaptées et appliquer une crème indice 50 au minimum toutes les 2 heures ou à chaque sortie de l'eau.

Cet été, la « Solaire attitude » donne rendez-vous à Vital'Eté (semaines 29 et 34), au centre de loisirs des Francas (semaine 33) et à la gare d'eau (samedi 27 août) pour la journée de clôture.

En savoir plus : www.asfoder.net

Inauguration Jardins familiaux Trépillot
Lancement de la campagne « Solaire attitude »
le 25 juin 2016

Annexes Soleil

Enseignants SVT ASFODER Plan cancer 2016 CANCERS CUTANES Les CHIFFRES en 2016

En 2016, les cancers de la peau sont les cancers les plus fréquents.
Le carcinome basocellulaire est le premier cancer au monde sur les peaux blanches.

1 cancer sur 3 est un cancer cutané.

Plus de 120 000 nouveaux cas de cancers de la peau sont diagnostiqués chaque année en France, dont environ 10 000 mélanomes, cancer de la peau le plus grave, responsable de plus de 1700 décès. La morbidité et le coût social qui en découlent sont très importants.

En 1930, le risque de développer un mélanome était de 1/5000. Aujourd'hui il est de 1/100. Un homme né en 1950 présente 10 fois plus de risque de développer un mélanome qu'un homme né en 1910.

Aujourd'hui, le mélanome est une des premières causes de mort par cancer pour les moins de 40 ans.

En France, un décès par cancer de la peau toutes les 4 à 5 heures

C'est le cancer dont l'incidence progresse la plus vite (double tous les 10 ans)

C'est un cancer facilement évitable. Seul un changement radical de notre comportement solaire permettra de stopper ce fléau. Les jeunes représentent la population la plus à risque : il faut rapidement assurer leur protection solaire de façon efficace et stricte (prévention primaire)

Bien insister sur le bronzage passif : sports, jardinages, travail de la terre tous les jours, toute l'année.

Un meilleur dépistage et un traitement précoce permettront de diminuer la morbidité et la mortalité. Il faut favoriser l'auto dépistage : apprendre l'autoexamen (prévention secondaire).

Dans le cadre de cette prévention, la délivrance d'un produit solaire devrait être aussi rigoureuse que celle d'un médicament.

En 2016, le seul antirides efficace, un vêtement foncé, un chapeau ou un bob à larges bords, des lunettes adaptées et un indice de protection 50 + toutes les heures tous les jours du matin au soir et toute l'année.

INSTITUT NATIONAL DE CANCER

PUBLICATION /LE MELANOME DE LA PEAU

En France, le mélanome de la peau se situe au 11ème rang des cancers les plus fréquents, tous sexes confondus. „On observe une hausse continue du nombre de nouveaux cas depuis 40 ans parmi les populations blanches de différents pays. Cette augmentation annuelle est estimée à entre 3 et 7 % selon les pays. Cette évolution pourrait avoir atteint un pic mais on estime que le nombre de nouveaux cas de mélanome cutané dans le monde devrait encore doubler d'ici à ces 20 prochaines années. L'exposition aux rayonnements UV (soleil, cabines de bronzage) est le principal facteur de risque évitable de ce cancer.

Nombre de nouveaux cas estimés de mélanome cutané en 2012 : 11 176 (5 429 hommes et 5 747 femmes).

Âge moyen au diagnostic en 2012 : 61 ans chez l'homme et 64 ans chez la femme.

Nombre de décès par mélanome cutané estimés en 2012 : 1 672 (954 hommes et 718 femmes).

Âge moyen au décès en 2012 : 69 ans chez l'homme et 74 ans chez la femme.

Survie nette (c'est-à-dire celle qu'on observerait si la seule cause de décès des personnes atteintes de cancer était le cancer) **en 2008 :**

- **Globale :** 85 % à 5 ans, 80 % à 10 ans.
- **Chez les hommes :** 82 % à 5 ans, 76 % à 10 ans.
- **Chez les femmes :** 88 % à 5 ans, 83 % à 10 ans.

Source : Les cancers en France en 2014